

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-034 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le jeudi 20 février, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 13 février 2025 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 50 - Nombre de pouvoirs : 15 - Nombre de votants : 65

**Étaient présents et ont pris part au vote :** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX (jusqu'à la délibération n°2025-020), Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILLOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Alexandre NANCHI, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE (jusqu'à la délibération n°2025-006), Thérèse SIBERT (jusqu'à la délibération n°2025-006), Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2025-014), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Eric BEAUFORT.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir :** Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Liliane FALCON), Patrick BLANC (à Jean MARCELLI), Claire ANDRÉ (à Daniel FABRE), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Dominique DALLOZ (à Alexandre NANCHI), Cyril DUQUESNE (à Jean-Louis GUYADER), Stéphanie JULLIEN (à André MOINGEON), Jean-Pierre GAGNE (à Marcel JACQUIN) à partir de la délibération n°2025-007, Franck PLANET (à Lionel CHAPPELLAZ), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Jean-Alex PELLETIER (à Elisabeth LAROCHE), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Josiane CANARD (à Gilbert BOUCHON), Roselyne BURON (à Béatrice DALMAZ), Bernard GUERS (à Eric BEAUFORT).

**Était excusé et suppléé :** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

**Étaient excusés :** Vincent MANCUSO, Dominique DELOFFRE, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA, Emilie CHARMET.

**Étaient absents :** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Serge GARDIEN, Walter COSENZA, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET.

### Objet : Mise à jour des circuits inscrits au PDIPR

VU l'avis favorable de la commission tourisme du 24 septembre 2024 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 février 2025 ;

Monsieur Patrick MILLET, vice-président en charge du tourisme, explique que le Schéma des circuits de randonnée inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée) doit être mis à jour suite à l'audit réalisé par le Comité Départemental de la Randonnée.

L'ensemble des circuits de randonnée inscrits par la Communauté de Communes au PDIPR a fait l'objet d'une visite de terrain et d'une révision des autorisations de passage ou conventions, enquêtes foncières... Des corrections sont encore en cours avec des mises en sécurités, des ouvertures de voies, etc. Les circuits sont balisés et aménagés au fur et à mesure que les corrections sont apportées.

Afin de mettre à jour le Schéma des Itinéraires de Randonnée de la CCPA, il convient de :

### **Demander au Conseil Départemental la suppression du PDIPR des itinéraires suivants :**

- Circuit des quatre châteaux
- Rives de l'Ain et du Seymard
- Le tour du Bois de Chasse
- La Ferme de la Montagne par Crêt Martel.

.../...

**Demander au Conseil Départemental l'ajout au PDIPR des itinéraires suivants :**

- Tour du plan d'eau de Longeville
- Les plans d'eau de Longeville et du Vorgey
- De Château Gaillard à Priay
- Les quatre villages
- Le circuit du Pèlerin
- Dorvan par la grotte du Crochet
- Les Prés Charvet par la Croix des Moines
- Les collines entre Buizin et Albarine
- Le sentier du Buizin.

Désormais les circuits du territoire communautaire inscrits au PDIPR sont les suivants en remplacement et annulation de la délibération 2020-041 du 13 février 2020 :

- De Vareilles aux ruines de Saint-Germain
- Des Brosses au Château des Allymes
- Le château de St-Germain et le lac bleu (ancien intitulé : Des Grangeons au Lac Bleu)
- Le Grand tour d'Ambérieu
- Le tour des Brosses
- De Douvres à l'Abergement-de-Varey (ancien intitulé : Circuit des Quatre Communes)
- Circuit du Loup de Douvres
- La ferme de la montagne
- La Chapelle perdue de Saint-Barnard
- Château des Allymes et Mont Luisandre
- Le col de Nivollet (ancien intitulé : Les Granges de Luisandre)
- Le circuit de Plomb
- Le Village rond d'Oncieu
- Les Rochers de Cauche
- La rivière d'Ain (sentier d'interprétation)
- Le Sentier Au fil de l'Eau (sentier d'interprétation)
- Tour du plan d'eau de Longeville
- Les plans d'eau de Longeville et du Vorgey
- De Château Gaillard à Priay
- Le Calvaire de Portes depuis Charvieux
- Le Mont Frioland
- Autour de la vallée de la Caline (ancien intitulé : "Les 5 villages")
- Crêt de Pont par Conand
- Les Rochers de la Falconnière
- Les Rochers de Taporal (ancien intitulé "Sous les Rochers de Taporal")
- Ronde en Dombes
- De Chazey à Leyment
- Circuit de Saint-Alban
- La Chèvre
- Le tour de Lhuis
- Les hauts de Lhuis
- Les bords du Rhône
- Le bocage de la Dombes
- Loyettes, au bord du Rhône
- Le Sentier de la Carrière de Cerin (sentier d'interprétation)
- Les Charmilles
- Le Calvaire de Portes depuis Ordonnaz
- Le Mollard de Don

- Le Mont Pela (parcours santé)
- Sentier de la Côtère de Pérouges
- De St-Maurice-de-Gourdans à Pollet (ancien intitulé : "Circuit long de Saint-Maurice-de-Gourdans")
- Entre Sault et Villebois (ancien intitulé "Entre Sault et Brénaz")
- La cascade de Luizet et le tour de Trefond
- Le Bois de Souhait
- Le sentier des anciens méandres du Rhône (sentier d'interprétation)
- Crêt de Pont depuis Villebois
- Le Sentier des Hommes Forts de Villebois (sentier d'interprétation)
- Les balcons de Souclin
- Les quatre villages
- Le circuit du Pèlerin
- Dorvan par la grotte du Crochet
- Les Prés Charvet par la Croix des Moines
- Les collines entre Buizin et Albarine
- Le sentier du Buizin
- Le sentier des 3 Rivières

**Demander au Département l'ajout au PDIPR du chemin d'Assise et du chemin de Compostelle.**

#### **Maintenir les grands itinéraires**

3 itinérances sur le réseau de la CCPA (137 km)

- GRP Tour du Pays de Lhuis et Izieu (32 km)
- GRP Beaujolais Bugey (36 km)
- GR 59 (69 km) (soumis à validation des conventions de passage).

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise à jour du Schéma des Itinéraires de randonnée.
- VALIDE la demande d'inscription et les modifications énoncées ci-dessus au Plan Départemental de Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à solliciter l'aide du Conseil Départemental pour l'aménagement et la mise en sécurité du schéma de randonnée.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 25 février 2025*

Publiée le **26 FEV. 2025**

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

